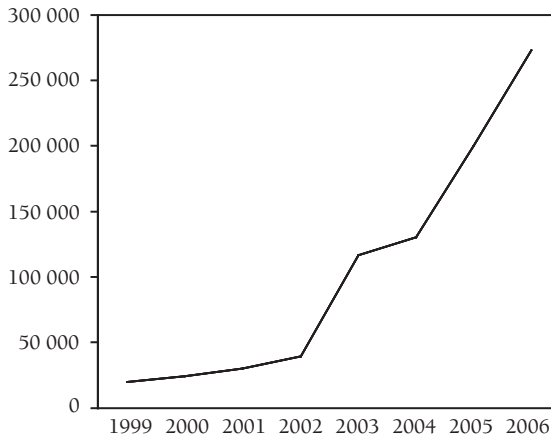


## INTRODUCTION

### L'ÉPARGNE « SOLIDAIRE » : UNE VALEUR EN HAUSSE? <sup>1</sup>

200 000 épargnants solidaires en 2005 et plus de 270 000 en 2006 selon les sources de FINANSOL (2006, 2007) <sup>2</sup>! 1,3 milliards d'euros investis en 2006 : un epsilon financier dans le cadre de la mondialisation des capitaux en cours, diront certains. Mais ils ne sont pas si nombreux les phénomènes économiques contemporains qui peuvent se prévaloir d'une augmentation annuelle de plus de 50 % d'une année sur l'autre. Une épargne qui ne comptait pas jusqu'en 2003, année de création du premier baromètre des finances solidaires par l'association FINANSOL, on ne la comptait pas ni par son montant, ni par son nombre d'épargnants. L'épargne « solidaire » serait ainsi une valeur en hausse en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle (fig. 1).

Figure 1 : Les épargnants solidaires en France (1999-2006).



Source : d'après les données de FINANSOL.

1. Nous nous inspirons ici de l'accroche du Baromètre des finances solidaires 2007 qui adopte, lui, l'affirmative.
2. Baromètre 2005 de l'épargne solidaire FINANSOL-Ipsos-La Croix. Baromètre qui existe depuis décembre 2003 seulement.

FINANSOL a été créée en 1995 pour développer et promouvoir les finances solidaires en France. Elle fédère l'ensemble des financiers solidaires parmi lesquels : la Fédération des CIGALES, France Active et la SIFA, France Initiative Réseau, La Nef, la Caisse des Dépôts, le Crédit Mutuel, le Crédit municipal de Nantes, la Caisse nationale des Caisses d'Épargne, le Crédit Coopératif, les Caisses solidaires du Nord-Pas-de-Calais et de Franche Comté, l'ADIE, Autonomie et solidarité, la Fédération Love Money pour l'emploi, CARAC, le CCFD-SIDI, la Fondation Charles Léopold Meyer, Garrigue, Habitat et Humanisme, Habitats solidaires, IDES, Oikocrédit, Racines (CLEFES) et, IES.

Pourquoi cette évolution ? Relève-t-elle d'une mode éphémère et superficielle ou bien d'un mouvement plus profond et pérenne ? Certains affirment disposer déjà de la réponse. L'essentiel de cette hausse vient de l'épargne salariale renforcée par les lois Fabius (2001) et Fillon (2003). Toutefois, cette évidence statistique ne suffit pas expliquer cette progression de nature collective car la courbe de l'épargne « solidaire » individuelle observe une évolution similaire. Cette épargne singulière résulte donc tantôt de décisions individuelles ou personnelles et tantôt de décisions collectives ou institutionnelles. À ce titre, il est nécessaire pour comprendre d'aller au-delà de ce constat. Pourquoi épargner « autrement » ? Épargner autrement « pour quoi » ?

Étudier les motivations à « agir ainsi » ou à « agir autrement » en matière d'épargne, relève d'une novation scientifique en économie et prend part à la compréhension que l'on poursuit, depuis quelques années maintenant, de la finance solidaire contemporaine. Notre démarche s'inscrit dans le registre des comportements économiques atypiques, de l'action des individus dans un certain contexte social (Enjolras, 2006) tels que, par exemple : l'économie du don ou l'économie du bénévolat. Mais, son caractère novateur est le champ de l'épargne que nous investiguons, la capitalisation d'actifs ou la gestion de patrimoine dans laquelle nous dévoilons d'autres buts motivationnels que ceux relevant de l'économique.

Quelles sont les logiques économiques, sociales, culturelles qui poussent des acteurs économiques à choisir d'épargner autrement ? Que recherchent-ils ? D'où viennent leurs motivations ? Sont-elles passagères ou bien relèvent-elles d'un comportement dans la durée, d'une nouvelle forme de conscientisation du Monde dans lequel les différents « je » évoluent pour construire « la » société des individus espérée<sup>3</sup> ?

Nous inscrivons notre démarche dans la recherche d'éléments de compréhension d'un acte économique individuel à forte dimension (ou

3. Nous tendons ici vers la thèse de N. Elias (1987) (référence complète en bibliographie) qui souhaite théoriser l'interaction stratégique entre l'individu (le « je ») et la société (le « nous »), non pas à partir de la théorie des jeux comme le laisse entendre notre assertion, mais bien à partir de la sociologie pour laquelle l'individu et la société ne sont pas deux entités distinctes.

épaisseur) sociale, tels qu'ils sont étudiés par le courant de l'économie sociale et solidaire ou l'école de la « nouvelle » économie sociale (Fourel *et al.*, 2001), cherchant ainsi à fonder au plan microéconomique une épargne qui a souvent été considérée de façon macroéconomique (Artus, Bismut et Plihon, 1993). Logiquement, les finances solidaires sont ancrées à l'économie solidaire aux côtés du développement local, de l'insertion et de la lutte contre les inégalités. Mais, elles rejoignent également la tradition de l'économie sociale et stimulent ainsi de nouvelles et intéressantes expressions de celle-ci.

Alors, en quoi consiste cette épargne dite « solidaire » ? Qui en sont les porteurs et les promoteurs en France et en Europe ? Et, qui peut l'enrichir et la diffuser dans le « nouveau » paysage bancaire et financier comme une nouvelle opportunité de financement du développement local ?

Analyser le contenu de cette épargne dite « solidaire », en identifier les promoteurs et les vecteurs, examiner ses chances de diffusion dans le nouveau paysage bancaire mondialisé, en évaluer la portée et la nouveauté en termes de développement local, constituent les axes de réflexion auxquels cet ouvrage souhaite apporter un éclairage.

Trois chapitres vont permettre de progresser dans cette réflexion. Le premier vise à définir le concept même d'épargne « solidaire » et à préciser les contours des phénomènes qui s'y rattachent. Le second cherche à décrire ces « autres » épargnants qui sont à la source des diverses formes d'épargne « solidaire » en France. Le dernier enfin, explore les stratégies d'adaptation et de développement des banques coopératives et financières solidaires en matière d'épargne solidaire.

Cet ouvrage s'inscrit dans un projet plus vaste visant à construire une analyse bancaire et financière des pratiques « solidaires », en tant que secteur économique à part entière structurant non seulement l'économie sociale et solidaire, mais influençant aussi l'économie dans son ensemble. Ainsi, de nouvelles perspectives pourraient venir enrichir l'analyse économique conventionnelle du monde de la finance. L'ambition du projet aurait peu de chances d'aboutir si la nécessaire coopération entre praticiens et chercheurs dans le champ de l'économie sociale et solidaire n'avait déjà permis de vérifier dans l'histoire depuis plus d'un siècle, son extraordinaire fécondité pour faire évoluer les pratiques et les représentations et pour rénover les politiques économiques et sociales au service du développement des hommes.